



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Hélène-Boullé
18h00 2025-09-23

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Hélène-Boullé tenue
23 septembre 2025 à 18h00 en présentiel.

PRÉSENTS :

Frédéric Thouin (FT)

Isabelle Poulin (IP)

Elaine Caouette (EC)

Manuel Poulin (MP)

Mélanie Lamontagne (ML)

Guillaume Laverdure (GL)

Juan Cuevas (JC)

Céline Staines (CS)

Valérie Farcy (VF)

Alexandre Fournier (AF)

Formant quorum sous la présidence de Frédéric Thouin,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Sandra Chamakhi (SC) – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

MEMBRES ABSENTS :

n.a.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sandra Chamakhi déclare la séance ouverte. Il est 18h01.

2. NOMINATION D'UN.E SECRÉTAIRE

GL se propose pour le rôle.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

SC confirme qu'il y a quorum.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR IP que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, appuyé par FT.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-23/09/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance (1 minute)
2. Nomination d'un·e secrétaire (1 minute)
3. Vérification du quorum (1 minute)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale (2025/09/16) (1 minute)
6. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2025/06/03) (3 minutes)
7. Élection à la présidence et à la vice-présidence (2 minutes)
8. Dénonciation d'intérêts (formulaire) (1 minute)
9. Adoption de la Régie interne 2025-2026 (10 minutes)
10. Adoption des modalités organisationnelles (20 minutes)
 - 10.1. Calendrier des rencontres du CÉ
 - 10.2. Budgets du CÉ
 - 10.3. Formation obligatoire des membres du CÉ (Art. 53 et 459.5)
11. Parole au public (5 minutes)
12. Approbation: nomination d'un membre représentant de la communauté (Art. 42) (2 minutes)
13. Approbation: formation d'un comité de parents utilisateurs au SDG (Art. 256) (2 minutes)
14. Approbation des sorties éducatives 2025-2026 (2 minutes)
15. Approbation des campagnes de financement (2 minutes)
16. Approbation: attestation de la composition du CÉ 2025-2026 (5 minutes)
17. Suivi projet éducatif
18. Points d'information/rapports
 - 18.1. Direction (15 minutes)
 - 18.1.1. Code de vie
 - 18.1.2. Brigades scolaires
 - 18.1.3. Normes et modalités 2025-2026
 - 18.1.4. Photo scolaire
 - 18.1.5. Plan de lutte

- 18.2. OPP (10 minutes)
- 18.3. Personnel enseignant (5 minutes)
- 18.4. Service de garde (15 minutes)
- 19. Varia
- 20. Levée de la séance

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (2025-06-16)

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal de l'assemblée générale du 2025-06-16 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

MP propose appuyé par IP (02-CE-23/09/2025)

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE (2025-06-05)

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal de la dernière séance du 2025-06-05 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée par FT et ML appuis (03-CE-23/09/2025)

7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE ET À LA VICE-PRÉSIDENCE

JC propose FT à la présidence, il accepte.
GL se propose à la vice-présidence.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-23/09/2025)

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (FORMULAIRE)

Tout le monde rempli le formulaire et ils sont remis à SC.

9. Adoption de la Régie interne 2025-2026 (10 minutes)

Le document sera lu individuellement et FT questionnera les membres du conseil par courriel pour « approuver ». Pas de changement par rapport au document de l'année dernière

10. Adoption des modalités organisationnelles (20 minutes)

10.1. Calendrier des rencontres du CÉ

Il est proposé de nommer à l'avance le secrétaire des rencontres pour que les personnes puissent être prêts. L'organisation sera faite par courriels.

Il est proposé d'adopter le calendrier des dates de rencontres

Adopté à l'unanimité (05-CE-23/09/2025)

10.2. Budgets du CÉ

Des idées peuvent être soumises pour le budget de fonctionnement et celui de formation. L'année dernière, le budget de formation n'a pas été utilisé, mais celui-ci n'est pas reconduit d'une année à l'autre.

10.3. Formation obligatoire des membres du CÉ (Art. 53 et 459.5)

À faire avant la prochaine réunion en vu de signer le formulaire.

11. Parole au public (5 minutes)

Aucun point.

12. Approbation: nomination d'un membre représentant de la communauté (Art. 42) (2 minutes)

La direction propose au conseil CS pour cette position.

Approuvée à l'unanimité (06-CE-23/09/2025)

13. Formation d'un comité de parents utilisateurs au SDG (Art. 256) (2 minutes)

JC explique l'implication consultative du comité de parents du service de garde. Il y a 3 ou 4 rencontres, durant les heures du service de garde. JC va transmettre un courriel aux parents utilisateurs. Il est expliqué également que lors de ces rencontres, les idées des parents du comité sont écoutées et considérées.

14. Approbation des sorties éducatives 2025-2026 (2 minutes)

Les sorties de classe 6B (salon du livre, gratuit), 2A-2B (Parc nature bois-de-liesse, coût 35,20\$/enfants) et 1A-1B (Par nature de la pointe aux prairies 37,10\$) sont présentées. D'autres sorties pourraient être soumises au cours de l'année.

Approuvée à l'unanimité (07-CE-23/09/2025)

15. Approbation des campagnes de financement (2 minutes)

SC présente une première campagne de financement: le voisin au nord de la cour aimerait payer pour installer un filet pour ne plus recevoir de ballons ou autres objets dans sa cour / terrasse. MP demande si c'est permanent. SC dit que oui, mais qu'il faudrait que ce soit transférable lors des travaux éventuels de la future cour. GL propose de regarder avec le service d'urbanisme si ça poserait un problème, SC dit que ce n'est pas un enjeu. Soumission est environ 4 000\$. FT propose que la campagne de financement soit plutôt liée de manière générale à la cour pour ne pas limiter l'argent reçue à ce paiement. Il est discuté que la demande du filet vient également des enfants qui ne veulent plus perdre leur ballon dans la cour du voisin.

Approuvée à l'unanimité (08-CE-23/09/2025)

Pour l'instant il n'y a pas d'autre campagne d'officiellement annoncée.

16. Approbation: attestation de la composition du CÉ 2025-2026 (5 minutes)

SC propose l'attestation qui sera signée par FT.

Approuvée à l'unanimité (09-CE-23/09/2025)

17. Suivi projet éducatif

À suivre à la prochaine rencontre, il est en cours et sera complété pour la prochaine fois.

18. Points d'information/rapports

18.1. Direction (15 minutes)

SC aimerait souligner la générosité de Geneviève Marquis pour son travail remarquable et son implication pour toutes ces dernières années.

18.1.1. Code de vie

En lien avec la loi sur le civisme, il y aura un document de produit pour les nouveautés (exemple le vouvoiement). Il y aura un suivi à la prochaine rencontre.

18.1.2. Brigades scolaires

JC : 30 élèves + 8 suppléants ont été sélectionnés et il y a eu un nombre important de candidatures. Une attention a été apportée aux plus élèves plus vieux pour qu'il se sentent impliqués et qu'ils aient un sentiment d'appartenance à l'école.

FT : est-ce qu'il y a une rétroaction sur l'effet ou l'implication de cette brigade ? Est-ce qu'il y a eu des exemples de malaises de situation entre brigadier et autres enfants JC : Il y a eu certains cas de malaise, par exemple un élève en 5^e qui intervient sur une situation impliquant des plus vieux. Mais c'est généralement positif, car les enfants ont tendance à mieux réagir que si c'est un avertissement donné par un adulte. JC explique également qu'ils ont amélioré l'organisation de manière que les interventions soient faites en groupe de deux brigadiers et ils essaient de ces surveillants soient avec un groupe de plus jeunes qu'eux.

18.1.3. Normes et modalités 2025-2026

SC va déposer le document sur le site interne de l'école. Pas de changement par rapport à l'année dernière ; il est de toute manière régi par la loi.

18.1.4. Photo scolaire

Les dates seront de 5 au 11 novembre avec M. Vairo. Il n'était pas libre en octobre.

18.1.5. Plan de lutte

Ce plan obligatoire a été adopté l'année dernière. Un nouveau gabarit a été demandé quelques jours avant la rencontre par le centre de service scolaire, une fiche synthèse a été ajoutée et SC doit en prendre connaissance et la complétée. L'information sera donc généralement la même que le précédent, mais le plan sera présenté éventuellement.

18.2. OPP (10 minutes)

(pas de point à cette rencontre)

18.3. Personnel enseignant (5 minutes)

FT propose d'informer la position des enseignants dans le conseil d'établissement. EC explique que les professeurs et les membres du service de garde sont bénévoles ; ils sont non rémunérés pour faire partie du CÉ. Ils et elles

le font tout de même, car c'est un moyen important pour communiquer certains messages.

18.4. Service de garde (15 minutes)

JC présente le document de règlement du Service de garde. Il rappelle que le budget de l'année en cours n'est pas connu, les tarifs quotidiens n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière. Il rappelle que le service de garder n'est pas un service obligatoire ; selon le budget du gouvernement et les subventions obtenus, il se pourrait que les tarifs augmentent.

JC explique que le budget du service de garde n'est pas approuvé par le CÉ, les subventions sont liées aux inscriptions d'enfants au début de l'année, et seulement pour les enfants inscrits pour une utilisation régulièrement du service. GL demande qu'est-ce qui pourrait être coupé selon le budget ? JC explique que, en comparaison avec d'autres écoles qui ne l'offre pas, les collations (5 jours/semaine) sont un service non obligatoire et selon les subventions, il pourrait devoir être réévaluée l'offre.

JC explique que les activités parascolaires ont été un succès et que des surprises sont prévues pour l'hiver.

JC rappelle que la Cantine pour tous est de retour cette année et qu'il y a une nouvelle plateforme plus conviviale et qu'il y a eu des changements sur les menus. Les changements semblent être bien.

SC souligne que la participation/utilisation du service de garde est très élevée par rapport au nombre d'élèves de l'école et donc que les membres du personnel du service de garde font un très bon travail pour tout organiser avec les ressourcent qu'ils ont. Il souligne également son enthousiasme de travailler avec VF.

AF demande si des améliorations à la nouvelle entrée du service de garde dans la petite cour sont prévus. SC dit que pour l'entrée, il n'y aura pas de modification pour l'instant. JC explique que certains détails sont réévalués, comme l'arrivée des journées pédagogiques avec la logique de sortir par l'arrière qui a bien fonctionné, mais il convient qu'il y avait une longue queue à l'entrée vers 8h45, car plusieurs parents sont arrivés en même temps,.

19. Varia

(pas de point)

20. Levée de la séance

FT propose la levée, appuyé par GL 19h22



Présidence



Direction d'établissement